# Institut de France

## Académie Royale des Beaux-Arts



Paris, le 18

## Le Secretaire perpétuel de l'Académie

Certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la Seance du Samedi 18. Octobre 1823.

L'académie mise en discussion la proposition faite par M. le Directeur de l'Ecole Royale de France à Rome, laquelle tendrait à changer dans l'art. 9 de ses reglemens sur les travaux des Pensionnaires, la disposition relative à la copie en marbre d'une Statue antique.

M. le Directeur avait proposé de changer ce travail contre celui de deux têtes de compositions par l'artiste et par lui executées en marbre.

L'académie persistant à soutenir l'execution des reglemens à cet égard, et sentant aussi de quelle importance il est que le Pensionnaire Sculpteur soit forcé de travailler lui même à la copie en marbre qu'il doit faire, et qui est généralement destinée à l'embellissement des Palais et jardins royaux, arrête de transmettre à M. le Directeur, comme instruction de la conduite à tenir par lui, les deux mesures suivantes:

1°— M. le Directeur seul ferait avec le praticien le marché de la mise aux points et de l'ébauche de la copie, de maniere à s'assurer que le marbre ne serait travaillé par le Praticien que jusqu'à la préparation par la gradine exclusivement, de sorte que le reste du travail serait obligé pour le Pensionnaire Sculpteur.

2°— Ledit pensionnaire sera tenu de graver sur la Plinthe de sa copie en caracteres très lisibles, et son nom, et l'année où l'ouvrage a été fait, en ces termes:

Copie faite à Rome en telle année.
par ..... Pensionnaire

Certifié conforme:
Le Secrétaire perpétuel:

# Institut de France

Académie Royale des Beaux-Arts

Paris, le 14 7bre 1824

~~L'Secrétaire perpétuel de l'Académie~~

Jugement de l'Académie Royale des Beaux-arts de l'Institut, sur les ouvrages des pensionnaires à l'Ecole Royale de France à Rome.

## Peinture

M.r Hesse — Othryadès blessé à mort écrivant sur son bouclier.

L'Académie se plait à déclarer que l'auteur, dans cet ouvrage, annonce des progrès faits depuis le dernier envoi.

Le sujet choisi par M.r Hesse est parfaitement dans la mesure de ceux qui se prêtent à la fois aux convenances d'un sujet d'étude, et d'un sujet historique.

Comme figure d'étude, Othryadès présente des lignes bien contrastées, et un assez bon développement de formes. On trouve de la correction dans le dessin; mais cette correction est gâtée par une certaine roideur de trait, et une assez grande dureté d'exécution.

La couleur des chairs ne serait pas répréhensible, si le peintre n'eut pas abusé du noir dans ses ombres qui sont devenues par la trop dure, lors que les demi-teintes ont une monotonie terreuse.

L'expression du visage a de l'apreté, et il y règne une certaine contraction qui approche de la grimace, ce qui lui ôte tout sentiment de noblesse.

Du reste le fond du tableau a paru bien entendu.

Copie de la Descente de Croix

M.r Hesse aura sans doute appris dans la belle étude qu'il a faite en copiant

6bis

en copiant la Descente de croix de Michel ange de Caravage, ce que c'est que la vigueur de tons sans dureté, la force des teintes sans noir et sans crudité, et comment une exécution large, un pinceau moelleux peuvent s'accorder avec des effets et vigoureux et piquants. On ne peut que lui savoir gré du choix de cette étude. Sa copie doit être comptée parmi les meilleures de ce genre, et elle est digne d'occuper une belle place dans l'une de nos plus belles Eglises.

M. Dubois

## Copie d'un fragment de l'Ecole d'Athènes

L'académie a vu avec intérêt de M. Dubois un dessin d'un fragment de l'Ecole d'Athènes. On y a reconnu la pureté, la finesse et le caractère de dessin de l'original.

## Esquisse — mort de Thémistocle

On sait gré à M. Dubois de son exactitude à se conformer aux reglements par l'envoi de l'esquisse qu'on exige. Cette esquisse ne donne pas l'idée d'une excellente composition, relativement à l'expression du sujet, quoique la marche comme composition ne soit pas mauvaise. On doute aussi que le style et l'ajustement des personnages répondent, soit au caractère du pays, soit à la gravité de l'action. Permis aussi de douter que la peinture puisse rendre bien clair et bien intelligible aux yeux un semblable sujet.

M. Coutan

## Etesichton frappant de la hache sur un arbre consacré à Cérès

M. Coutan a paru soutenir dans cet ouvrage la très bonne opinion que son tableau d'Arion a donnée de lui. L'académie a vu avec plaisir le choix d'un sujet qui a fourni à l'artiste l'occasion de montrer son talent dans un genre de nature, d'action et d'expression opposées à celles de son précédent tableau.

L'académie a trouvé fort bonne la pose de cette figure, son action aussi vigoureuse que juste, et son attitude grandiose. Le haut du corps surtout est d'un beau dessin; la manière de peindre est large et le ton vigoureux. Les bras sont peut-être d'une exécution très correcte, la couleur en est riche et le maniement du pinceau n'y laisse rien à désirer.

A partir du bas des cuisses, c'est à dire du dessus des genoux, on a trouvé quelque chose de moins vrai dans le système des formes, et dans l'exécution du dessin. Il y a jusques dans le contour des pieds une pureté de trait qui semble de convention et qui ne répond pas à la manière toute à fait choisie, et de vérité naturelle du haut.

Le fond est bien entendu de lignes, et il y a une assez belle lumière ramenée, qui dénote de l'intelligence de la part de l'auteur. On a vu avec plaisir que cette figure réunit toutes les conditions d'une étude, et pourrait encore tenir sa place dans une composition historique.

+ sur le devant

M. Court

## Une scène du Déluge.

Les Réglements exigent de chaque pensionnaire peintre, dans le cours de chacune des trois premières années de sa pension, une figure peinte d'après nature et de grandeur naturelle. Rien à la vérité n'interdit la faculté d'en faire plus d'une, dans le même tableau, et il y a des exemples de ce surcroit de bonne volonté, que l'académie n'a point condamnés. Il en est de même du choix de sujet ou de motif historique, que le pensionnaire est libre d'appliquer à la figure prescrite. Rien ne l'y oblige, mais on sera porté à le louer de toute pensée ou intention puisée dans la fable ou l'histoire, qui sans nuire aux moyens d'étudier, et aux développemens d'une véritable étude, y ajoutera l'obligation d'une certaine noblesse, inspirée par le titre du sujet ou du programme.

Mais l'académie doit prévoir l'inconvénient qu'il y aurait à faire des tableaux d'histoire, au lieu d'études qu'on pourrait appeller simplement historiées.

La scène du déluge par M. Court vient de porter cette confusion d'idées à un point qui en fait trop sentir l'abus. L'académie ne peut s'empêcher d'observer que cela sort entièrement de la lettre et de l'esprit des règlements. Il est impossible que l'attention de l'artiste dans un sujet compliqué, ne se partage point entre ce qui peut faire le mérite d'un ensemble historique, et ce qui doit faire celui d'une étude, c'est à dire de l'imitation spéciale de l'individu.

Le

et c'est ce que l'académie a aperçu dans la scène de déluge de m. Court, qui en donnant plus, s'est exposé à donner moins qu'on ne lui demande.

Non qu'il y ait dans la scène du déluge de parties de nu d'un bon dessin et d'une étude louable, mais la pose de la figure principale, celle qui rentre le plus dans les obligations de M. Court, a quelque chose dans son ensemble, non seulement de forcé, mais encore de faux par l'effet du plan incliné sur lequel elle est. Le terrein est tellement glissant qu'elle ne sauroit y tenir, et encore moins y faire un effort qui ne la précipitât que plus promptement. Il y a de l'exagération dans quelques flexions et dans plus d'une contraction des membres. La tension que semble éprouver le bras droit est beaucoup trop sensiblement exprimée. Il n'y auroit qu'un poids suspendu à sa main, ou une force étrangère, qui put y produire la violence de cet effet.

L'académie pense que plusieurs de ces défauts proviennent de la prétention qu'a eue l'auteur, en se donnant ce sujet, de faire au delà d'une étude.

On a observé encore que la lumière sur le dos de la figure principale est répandue sans variété et sans effet, en sorte qu'elle ne se détache pas assez du rocher, qui lui même a une clarté trop égale. La tête de l'homme est mal attachée, elle est d'une couleur qui la rend ignoble, et elle fait tache dans le tableau.

Malgré ces défauts, l'Académie a trouvé de grandes espérances dans ce tableau. Il y a plus que cela. Il y a certainement de la science dans beaucoup de parties de dessin. Il y a de la fermeté dans le trait, et celui des deux jambes annonce une connoissance vraie de la nature anatomique, et une habileté à faire les choses difficiles qui promet pour l'année suivante, dans un sujet plus simple, un ouvrage pleinement satisfaisant.

Paysage historique par M. Remond

L'on trouve que le grand tableau de M. Raymond dont les sujets représentent Cincinnatus tiré de la charrue, pour être Consul Romain, plaît au premier coup d'œil par l'ensemble et les contours de chaque plan, que le ciel est bien peint, que le nuage est de bonne forme et a de l'éclat, que les fabriques sont également bien peintes, ainsi que les terrasses, dans des tons entremêlés de gris et de doré qui se font valoir.

La composition du sujet principal est bien. Les figures sont bien dessinées et d'une bonne couleur. Il y a même quelques mouvements heureux, quoiqu'elles manquent un peu de noblesse. Nous croyons qu'il est de notre devoir, tant pour l'art que pour l'artiste, de prévenir M. Raymond sur le danger qu'il y a de se laisser aller à une trop grande facilité, qui ordinairement dégénère en manière, et nous croyons pouvoir ajouter que la lumière du nuage qui est éclairé de droite à gauche, et venant un peu du fond du tableau, n'est pas d'accord avec celle des fabriques, puisqu'elles sont éclairées en face, c'est-à-dire du côté du Spectateur. Elles sont d'une teinte trop forte, et viendraient se confondre avec la partie du premier plan qui est au dessous, si le fleuve ne les séparait. Les eaux sont parmi être sur une ligne trop élevée, leur ton est trop clair, et elles sont peintes d'une manière un peu trop négligée.

La lumière n'est pas assez vive sur la trop petite terrasse du premier plan, où se trouve placée la charrue; et l'arbre planté au même endroit n'est ni noble, ni d'une forme gracieuse; et le petit bouquet de feuilles mortes était inutile, puisqu'il fait une tache. La forme de la montagne sent la pratique, et les contours en sont secs. Si nous revenons à parler de la composition de ce paysage, nous trouvons qu'il n'est pas vaste comme devrait l'être un pays de labour aux environs d'une grande ville.

Etude peinte d'après nature à Amalfi.

Le site est d'un bon choix, il y a du grand; les rochers sont d'une couleur et d'une touche qui plaisent; mais la lumière du ciel et le ton clair du chemin se disputent, c'est-à-dire que celle du ciel n'est pas aérienne, et celle du chemin n'est pas celle d'un corps solide, les montagnes ont un peu de sécheresse et sont un peu trop bleues. L'on pourrait ~~peut-être~~ dire de cette imitation, que c'est plus fini qu'une esquisse, pas assez pour un tableau, mais surtout moins vrai qu'une étude peinte d'après nature, quand elle est faite par un peintre comme M. Raymond, qui est si bien maître de son pinceau, et c'est par cette raison qu'on doit l'engager à n'en pas abuser.

8bis

# Sculpture

M. Nanteuil.

M. Nanteuil pour la fin de son Semestre, a exécuté une statue en marbre représentant Eurydice piquée par un serpent.

Le mouvement de cette belle figure est heureux sous tous les aspects; le dessin en est pur, vrai et de bon goût; il y a du merveilleux dans les chairs; la draperie est bien placée, les plis sont d'une bonne exécution; mais cette draperie est un peu égale d'effet; on aurait désiré plus de vie et d'expression dans la tête. Les yeux sont trop éloignés l'un de l'autre et les narines pourraient être plus expressives. On aurait encore désiré que la queue du serpent se soit étendue sur la plinthe et se fut groupée avec des fleurs, ce qui aurait tout à fait expliqué le sujet. La main gauche n'est pas d'une aussi bonne forme que le reste de la statue, et manque de sentiment. — malgré ces critiques que l'ouvrage est en état de soutenir, par une bien plus grande quantité de belles qualités, nous donnerons de justes éloges à M. Nanteuil; il a satisfait à tout ce que demande le Reglement, et sa statue d'Eurydice mérite d'être avantageusement placée.

On doit encore des éloges à M. Nanteuil pour la bonne et soigneuse exécution d'une jolie copie en marbre de la Vénus accroupie. Il en mérite aussi pour la ressemblance, la vérité et la belle manière de faire de deux Buster portraits qui complettent son envoi.

M.r Dimier

M. Dimier nous a envoyé dans le cours de sa quatrième année les ouvrages qu'il devait pour sa première et deuxième année.

une Statue en plâtre de grandeur naturelle représentant Linus frappé par une flèche d'Apollon.

Il n'était pas impossible à M. Dimier avec la pose de cette Statue de faire une bonne étude, elle est assez bien dans ses proportions et on voit dans la tête une tentative d'expression, mais rien n'est achevé tout est vague; mou, incertain; la main gauche n'est pas même bien ébauchée, la draperie est mal ajustée, elle fait un cercle désagréable autour du bras droit, et il n'y a pas un seul pli étudié; enfin cet ouvrage ne repond pas assez à ce que nous devions attendre de M.r Dimier.

Sa copie en marbre du tireur d'épine est d'une assez bonne exécution. M. Dimier a eu la volonté d'imiter l'original. Cependant il manque encore

encore à cette copie quelques recherches d'étude
un Buste du même, représentant Paris.
Il est d'un caractère mesquin et médiocre. La coëffure manque de goût.
Il est impossible de reconnaître dans cette tête le juge des trois déesses
et le meurtrier d'Achille.

M. Lemaire — M. Lemaire pour sa deuxième année (sa copie en marbre vient d'arriver)
une statue colossale représentant un Titan foudroyé.
M. Lemaire, en entreprenant cette statue, n'a pas dû ignorer ce que
les reglements lui prescrivaient pour sa deuxième année, savoir une étude de
Bas-Relief ou de ronde Bosse, de grandeur naturelle au plus.
La proportion de son Titan, la pose difficile qu'il a cru devoir lui donner,
ont fait naître des difficultés, qu'il n'a pas toujours surmontées. La pose n'a
qu'un seul aspect, tous les autres sont perdus ou désagréables, défaut très grave
dans une statue de ronde bosse.
La tête n'est pas d'un bon caractère, et la coëffure n'est pas heureuse.
Le corps nous a paru court, la main trop applatie sur le corps. Les jambes
ne sont pas bien proportionnées, les génaux descendent trop bas.
Cependant malgré tous ces défauts, en examinant cette ambitieuse production,
nous ne refuserons pas à M. Lemaire des éloges mérités pour la manière
énergique qu'on voit dans presque toutes les parties de cette Statue,
surtout dans le bras et la main gauche, qui nous rappelle le style du beau
groupe d'Ajax. Nous sommes fondés à beaucoup espérer des heureuses
dispositions de ce jeune Statuaire; et quand il suivra les reglemens, et qu'il
nous enverra une véritable étude dans les proportions exigées, nous
aurons du plaisir à n'avoir que des éloges à lui adresser.
M. Lemaire a aussi envoyé un Buste qui nous a paru bien modelé
et bien coëffé.

M. Jacquot. — M. Jacquot, pour sa première année, une copie en marbre de
l'Appolino.
Cette copie nous a paru négligée et terminée avec précipitation. Sans
doute plusieurs altérations communes par la matière qui n'aura pas été
assez surveillé, auront découragé M. Jacquot qui, ayant la pratique
du marbre, aurait pu produire une excellente copie.

9bis

M. Brun. M. Brun, graveur en pierre fine, une figure d'Endymion endormi, de grandeur naturelle, pour le prix de son pensionnat.

La pose de cette statue est naturelle. La tête exprime bien le sommeil; mais les formes de cette figure sont rondes, les jambes roides et mal dessinées, et le tout manque de souplesse.

M. Vatinelle. M. Vatinelle, graveur en médailles, a fait un excellent choix, en copiant l'Endymion antique de Bas relief. Cette copie, ou plutôt imitation, est bien faite. Ce sont là de bonnes études pour un graveur, et elle ne sortent pas des limites de son art. Il y est encore très heureusement resté dans son Bas-relief d'Hercule combattant une amazone. La composition est bonne et bien entendue pour l'exécution d'une médaille. Il y a dans cet ouvrage un souvenir des métopes du temple de Minerve, et le Graveur qui aspire au grand, ne saurait se donner de meilleurs types. Nous l'avertirons seulement que le dos de l'Hercule est trop large, les jambes un peu courtes, et que les bras de l'amazone ne sont pas de même grosseur.

M. Vatinelle nous paraît très laborieux et ses progrès sont remarquables.

La section en terminant son rapport, ne peut se dispenser de rappeller à Messieurs les Pensionnaires, l'importance de copier en marbre d'après l'antique qui leur sont demandés par le Reglement. Leur utilité a été généralement reconnue. Le jeune Statuaire en sauvant dégrossir son marbre par un praticien intelligent, et en suivant ses opérations, apprend le mécanisme de l'ébauche et la combinaison des points, ensuite prenant le ciseau, et terminant lui même sa statue, il se familiarise avec la pratique du marbre, et en cherchant à réparer par une touche de maître dont malgré les ravages du temps on retrouve toujours le modelé dans quelques parties abritées, il s'identifie avec les beautés de l'antique, et fait une étude profitable. alors on ne verra plus arriver des copies indignes des Pensionnaires de Rome, et souvent au dessous de celles qui nous viennent des ouvriers de Carare.

Nous avons vu aussi avec peine que plusieurs élèves n'exécutent pas les Reglemens avec exactitude. Le premier envoi de M. Dinier ne nous est parvenu que dans le cours de sa quatrième année, et M. Seurre

dont le temps finit au 1er Janvier prochain, n'a encore fait parvenir qu'une étude de Bas-Relief. Nous prions Monsieur le Directeur d'user de tout son pouvoir pour prévenir de telles négligences.

## Architecture

M. Callet

M. Callet présente pour le complément de sa deuxième année et pour obligation de sa troisième année, savoir :

Etudes sur le théâtre de Marcellus — 5 dessins.

Etudes sur le temple de Mars le Vengeur — 4 dessins.

Ces neuf dessins contiennent des parties complettes, tant du théâtre de Marcellus, que de Mars le Vengeur dont M. Callet donne des détails au quart de l'exécution.

### Théâtre de Marcellus

Les études au quart et lavés, du théâtre de Marcellus ont paru faites avec négligence. Les détails cotés sont loin d'être faits avec les soins qu'exigent des études aussi importantes.

L'ensemble au vingtième de l'exécution des ordres et des portiques Dorique et Ionique de ce monument est plus satisfaisant.

On remarque dans les études faites précédemment par d'autres pensionnaires, sur l'ordre Dorique de ce théâtre, que les gouttes des triglyphes sont sans galbe, que l'inclinaison montante du dessous du larmier se prolonge sans redressement jusqu'au fond de l'entre deux des denticules, et que le revers des six feuilles qui composent la rosace de la soffite de ce larmier, est entier et non divisé, ce qui ne s'accorde pas avec les détails maintenant donnés sur ces ordres par M. Callet.

L'Académie, sans blâmer M. Callet sur ces légères différences qui sont à vérifier, pense qu'il est intéressant pour l'art, de préciser, non seulement les grandes proportions, mais même les détails des ordres du théâtre de Marcellus, qui ont servi de modèles aux architectes les plus célèbres du 15e siècle et qui doivent en servir à ceux qui leur succèdent.

### Etudes sur Mars le Vengeur

La soffite de l'entablement de Mars le Vengeur est rendue avec intelligence, la rosace unie au dessus de son profil, est dans le sentiment de l'exécution.

Le Chapiteau Corinthien rend bien aussi le travail de l'antique, mais il est lavé trop noir.

Les colonnes et entablements présentés au vingtième de l'exécution ne peuvent être considérés que comme une préparation, ce dessin étant fait avec beaucoup de négligence.

Quant aux détails au trait et cotés, du profil du chapiteau, de la base, de la corniche et du galbe de la colonne, ils sont faits avec sagesse et raison.

On peut reprocher, en général, à quelques unes de ces études, d'être poussées (par le lavis) à une vigueur exagérée de noir, que ne donnent pas les ombres naturelles.

Le lavis, par couches recouvertes, altère la belle forme cylindrique des colonnes, en les faisant paroître des colonnes à facettes, comme le figurent les cannelures plates des colonnes du petit temple d'Hercule à Cori.

Dans la 3e année, MM. les pensionnaires sont tenus de donner, dans leurs études, une portion de l'ensemble d'un édifice. Quoique M. Callet ait rigoureusement satisfait au reglement, en donnant, pour cette troisieme année, une portion du temple de Mars le Vengeur, il semble qu'une indication de l'ensemble, dont une partie de l'emicicle existe, et est à découvert, eut été un beau motif d'étude pour ce pensionnaire.

Ce motif n'étant même présenté que conjecturalement, et sur une petite échelle, aurait dénoté les progrès qu'a fait M. Callet, depuis son séjour en Italie, dans les connoissances de l'antique et des auteurs qui en ont traité.

M. Lesueur.

M. Lesueur envoye pour sa 3e année 1°. La restauration du temple de Jupiter Tonnant en un dessin, monument dont il a fourni les détails pour son travail d'obligation de 1821. 2°. Détails au trait et coté de l'ordre de ce temple — un dessin. 3°. L'entablement restauré au 1/4 de l'exécution d'un temple présumé de la concorde, récemment découvert au pied du Capitole — un dessin — et 4°. le parallele des fermes des combles de St. Paul, hors des murs, de Ste. Marie majeure et du théâtre d'argentine — un dessin.

Suivant le rapport de M. le Directeur, le travail des fouilles dirigées par M. Lesueur, pour la découverte du temple présumé de la Concorde, l'ont empêché de fournir les deux dessins d'étude qui manquent à ses travaux obligatoires de sa 3e année.

Restauration du Temple de Jupiter Tonnant

Cette étude fait honneur au goût de M. Lesueur. La proportion du temple est bonne, les ajustements sont d'un bon goût.

Le plan et les détails des fouilles faites en 1822 ajoutent encore au mérite de cette étude; on fera, néanmoins, quelques observations sur ce travail.

L'architrave comme de ce temple est interrompue par une inscription qui en indique une restauration antique. Sans doute M. Lesueur a jugé cette inscription postérieure à l'érection primitive du monument, à cause du reste du mot ESTITVER, ce qui est présumable. J'aurai considéré cette interruption (quoique fréquemment employée dans les monumens antiques) comme une licence, et il aurait pour ces raisons supprimé l'inscription.

En étudiant l'antiquité, il faut pouvoir en profiter, en conserver scrupuleusement le type et le caractère, sans se permettre aucune correction. Si M. Lesueur voulait donner sa conjecture, il pourrait la mettre à côté de ce qui existe; mais il ne devrait pas la substituer à la vérité.

M. Lesueur propose, dans le plan de ce temple, une restauration différente de celle donnée par Palladio.

On aurait désiré rencontrer sur le même dessin de M. Lesueur des notes écrites, sur ce qui a pu trouver, pour établir ses conjectures, dont le plan n'instruit pas suffisamment; elles auraient ajouté encore plus d'intérêt à ce travail.

On est loin de croire qu'il y ait présomption de la part de ce pensionnaire; ses études ont fait juger de son bon esprit et de sa bonne direction.

Dans l'entablement dernièrement découvert dans les fouilles, et dont la partie supérieure manque et a été restaurée par M. Lesueur, on a observé que la partie inférieure restaurée du modillon est bien du même caractère que de celle qui est conservée, mais que la partie antérieure de cette restauration par M. Lesueur, se raccorderait difficilement pour la simplicité de son profil, avec les moulures multipliées du dessous de ce modillon.

La partie supérieure de la corniche substituée à celle qui manque, paraît être empruntée au fragment du jardin Colonne, ou à celui de la Basilique d'Antonin placé sous une des loges du Capitole.

. . . . . .

Il est heureux que de nouvelles fouilles, (suivant les rapport de M. le Directeur) aient fait découvrir la partie supérieure et figurée, jusqu'ici, de cette corniche.

M. Lesueur pourra la substituer à celle qu'il a supposée et compléter ainsi une antiquité aussi intéressante.

Le parallèle de charpente de St. Paul hors des murs, du Théâtre d'Argentine et de Ste. Marie majeure, est une excellente étude. on a

seulement regretté que M. Lesueur ait oublié d'indiquer le petit mur en brique établi sur le faîtage de St. Paul. Cette étude donne une idée satisfaisante du jugement de M. Lesueur, comme ses connaissances variées et relatives tant à l'art qu'à la science qu'il veut acquérir : Elle prouve le bon emploi qu'il fait de son temps, et rappelle une époque heureuse, où l'académie n'avait que des éloges à donner. Ce bon exemple sera probablement suivi ; alors les pensionnaires et l'art ne pourront qu'y gagner.

## M. Villain (2e année)

M. Villain

M. Villain n'a envoyé que deux dessins qui sont le chapiteau et la base de l'ordre intérieur du Panthéon lavés et à moitié de l'exécution — un dessin.

Le chapiteau et la base du pilastre du même ordre avec des détails au trait, au quart de l'exécution. Le Galbe des deux colonnes, l'une de la grande niche, l'autre placée dans les renfoncements — un dessin.

Le grand chapiteau lavé est dessiné franchement, et rend assez le caractère de l'original ; il y a cependant un excès de fermeté dans les lavis, qui approche quelquefois de la dureté. Le système des fonds noirs entraîne à cette erreur. Ceux qui y livrent, tombent dans l'exagération pour produire de l'effets : Ils en obtiendraient bien davantage, en laissant le papier blanc ; car les teintes auraient alors toute leur valeur. Toutes les parties à rendre auraient la saillie qui convient à chacune d'elles, et ces dessins, en laissant voir toutes ces parties à leur plan, seraient réellement des dessins faits en architecte.

L'étude au trait cotée, du chapiteau pilastre au 1/4 et des autres détails, est bien dessinée. On y remarque du soin et l'on y retrouve le caractère de l'original.

On fait observer à M. Villain, que les études au trait, destinées à être cotées, doivent être passées à l'encre. Ce sont des minutes précieuses qui doivent être conservées avec soin. Tout ce qui peut tendre à leur conservation doit être employé.

D'ailleurs, cette nouvelle méthode, d'études au crayon cotées, pourrait dégénérer en abus, et changer des études exactes d'architecture en études pittoresques.

Il peut y avoir certaines parties d'ornement, pour lesquelles la manière de rendre au crayon est plus expéditive, surtout à l'égard de l'exécution, mais des études aussi doivent être faites à l'encre.

Quoi que la Section ait dû prévenir ce pensionnaire, sur cette petite faute pour qu'il s'en garantisse à l'avenir, cet avis ne détruit en rien, les éloges donnés à cette étude, qui mérite d'être finie à l'encre par son auteur, sitôt qu'il le pourra.

Le règlement exige que les pensionnaires envoyent en chacune des deux premières années, quatre études au quart de l'exécution. Cependant il est certaines parties d'édifices qui sont quelquefois d'une trop petite dimension pour être réduites au 1/4. Dans ce cas, le pensionnaire peut avoir la faculté d'augmenter le rapport de son dessin avec les parties qu'il copie; mais les grands chapiteaux de l'ordre intérieur du Panthéon ne sont pas dans ce cas là, et l'échelle du quart suffit pour en rendre compte, et en bien étudier tous les développements.

Une dimension du double, aurait induit M. Villain en erreur. Il aurait pu croire que cette étude au double, équivaudrait à deux études au 1/4 de l'exécution, et lui procurerait un meilleur moyen d'étudier. Il s'est trompé. Une étude au quart à laquelle il aurait joint le plan du chapiteau, eut été plus complette et moins longue à faire, ce qui lui aurait permis d'établir par suite le parallèle de plusieurs autres chapiteaux corinthiens du plus beau caractère et notamment de celui de la Basilique d'Antonin qu'on étudie rarement.

Ont fait aussi l'idée du temps considérable que le travail de ce grand chapiteau du Panthéon, a dû prendre à ce Pensionnaire; mais c'est moins le temps du travail, que le fruit qu'on en retire, que l'on exige. Cette remarque n'est pas un blâme du zèle de M. Villain, elle ne frappe que sur l'abus qu'on pourrait en faire, et n'a pour but que d'éclairer et MM. les architectes Pensionnaires à ce sujet.

M. Blouet.

## M^r Blouet

M. Blouet présente pour sa 1^re année, sept dessins d'études sur le temple de Jupiter Stator.

L'entablement au complet, au quart de l'exécution, donne bien la proportion de cet entablement et des ornements dont il est enrichi; mais

l'académie regrette que le détail du plafond de cet entablement soit placé, comme par hazard, et sans aucune concordance avec le profil supérieur dont il doit présenter l'image renversée ; que ce plafond dont il est très utile d'avoir clairement les proportions et les ornemens, soit sacrifié dans une teinte obscure qui empêche d'apercevoir les beautés et les proportions de cette partie importante de la corniche

L'académie voit avec peine le système de lavis trop noir employé à ombrer les études, comme aussi le fond noir, mis sans nécessité derrière les profils.

La raison doit faire abandonner ce faux système, et l'étude fera bientôt reconnaître que le juge ment des proportions, et du caractère de fermeté ou d'élegance d'un profil qui se dessine (en nature) sur le ciel, ou (en dessin) sur le papier, que de celui qui s'applique sur un fond noir (qui bien confondant avec les ombres, détruit entièrement l'effet du profil.

On fait ces remarques particulièrement à M. Blondel, comme étant dans le commencement de son pensionnat, et pour le prémunir contre cette erreur.

Le dessin autrait été coté de cinquième entablement au 1/4 de l'exécution, présente les détails de construction, les profils de l'entablement, de la soffite, de toutes les saillies et profondeurs du Chapiteau corinthien, fait avec une intelligence louable.

Le Chapiteau et la base, au quart, sont rendus avec soin ; mais l'effet du Chapiteau est vague, incertain et mal rendu.

A la manière dont ces dessins sont faits, il semblerait que les plâtres estampés ont été plus consultés que le marbre. Aussi ce Chapiteau manque de fermeté, de cette finesse, et enfin de cette originalité qui distingue toutes les parties de ce beau reste d'antiquité, avec tous les monumens du forum.

L'ensemble de l'ordre au vingtième, des deux entrecolonnemens et de trois colonnes, représente d'une manière satisfaisante au premier aspect, la proportion générale de cette ordonnance.

Ce dessin qui présente, en outre, les détails d'appareil de cet ordre, est assez bien rendu, sauf les chapiteaux qui (lavés sur crayon, à côté d'autres parties à l'encre) sont dessinés un peu de mollesse.

On retrouve sur un dessin particulier le galbe et la diminution de la colonne ; plus, d'autres détails des corniches basses et marches du stylobate, lequel est aujourd'hui, au dessous du sol et découvert par les fouilles. Cette étude eut été complette, si elle eut présenté le plan du dessus de la corniche supérieure sur laquelle sont diverses indications très utiles à recueillir.

On verra toujours avec intérêt des études de cegenre aussi utiles à l'architecte qui les a faites, qu'aux progrès de l'art qu'il professe.

M. Blouet ajoute à ces cinq Dessins deux études lavées au bistre (de grandeur d'exécution) de feuilles, caulicoles, Tigettes, et d'autres ornemens du Chapiteau Corinthien.

Si ces dessins eussent été remis au net, d'après des études faites sur le monument même, comme l'exige le réglement, il y regnerait un soin particulier et un travail du marbre, et on aime à devenir que l'on donne jamais au plâtre et que ces dessins (quoiqu'très soignés) ne prématurent pas, aux yeux de ceux qui ont pu voir et étudier de près ce beau monument.

On répétera ce qu'on a dit plus haut, qu'on invite les Pensionnaires à étudier le plus qu'ils pourront, d'après l'exécution, et à n'avoir recours au plâtre qu'à défaut du monument.

L'Académie

Après ces légères observations, ~~[illegible]~~ trouve (en somme) le travail de ce Pensionnaire satisfaisant; elle voit la bonne route qu'il s'est tracée, elle l'engage à la poursuivre. C'est sa première année; il a déjà surpassé le nombre des études exigées. Ce n'est pas le seul éloge qu'il mérite, et on peut s'assurer qu'il vient de donner un bon gage pour les années suivantes de son pensionnat.

## Observations générales sur les mesures.

L'Académie a vu, avec intérêt, le soin avec le quel MM. les Pensionnaires ont coté toutes les parties de leurs études sur les monumens antiques. Mais elle croit devoir leur renouveller une observation qui a déjà été faite à leurs prédécesseurs, sur la manière de compléter ces mesures, et qui est tombée dans l'oubli.

Les mesures de palmes, pieds ou mètres, sont des échelles de dimensions et non des échelles de proportions.

Le mesurage des monumens antiques ne sert pas seulement pour en déterminer mathématiquement les dimensions métriques. Ce travail a un but d'étude plus important, c'est de découvrir et faire connaître les rapports de toutes les parties avec le tout, et en général, les proportions relatives des monumens, des quelles résultent l'eurythmie et la vraie beauté de l'architecture.

Le moyen simple d'obtenir ce utile résultat est d'ajouter aux cotes numériques, les principales cotes modulaires, en prenant pour base

base de ce principe, le diamètre du bas de la colonne du monument.

Ce mode connu, pratiqué par Desgodets, Chambray et par des auteurs étrangers, a déjà été employé avec succès par plusieurs Pensionnaires. Son avantage sur tous les autres mesurages, est que, semblable aux notes de musique, ceux-ci présente un langage universel, intelligible à toutes les nations Européennes, qui facilite l'étude des proportions, et la comparaison des divers ouvrages, faits à des époques différentes et par des artistes de tous les pays, sur le même monument.

L'Académie invite MM. les Architectes Pensionnaires à ne pas négliger ce moyen d'étude si simple en lui même, et qui procure tant d'avantages.

## Jugement de l'Académie
### sur les trois ouvrages de Sculpture arrivés postérieurement au jugement des précédents ouvrages

Les trois ouvrages de Sculpture sont deux copies d'après l'antique, savoir: un Ganymède par M. Seurre — une Diane par M. Lemaire, et une figure originale, en marbre, de M. Jaignot représentant une jeune Baigneuse.

Ganymède copie d'antique par M. Seurre

Il a semblé que le Ganymède de M. Seurre était extrêmement négligé, et qu'indépendamment de l'accident grave qui a brisé cette figure, ce qui prouve un défaut de soin répréhensible, pour un ouvrage qui doit appartenir au gouvernement, on doit aussi lui reprocher le peu de finesse d'exécution qui classe cette copie dans un ordre très inférieur à ce qu'on doit attendre d'un pensionnaire amoureux de son art et des chefs-d'œuvres des anciens.

Diane copie ou restitution de l'antique par M. Lemaire

C'est avec regret que l'académie se voit forcée d'adresser de plus vifs reproches encore à M. Lemaire. Sans doute il était louable de chercher à restaurer un aussi joli fragment que celui de la Diane qui avait attiré son attention; mais plus l'exécution des draperies antiques avait d'originalité et de finesse, plus il imposait l'obligation de donner les mêmes qualités aux parties malheureusement trop nombreuses qu'il avait à restaurer. C'est avec peine que l'académie a trouvé une tête et des membres aussi faiblement dessinés et aussi mal reunis avec le torse original. Les contours et les dessous manquent tout-à-fait d'étude, et n'ont pas même le premier galbe qu'on remarque dans toutes les figures antiques. Cette restauration manque donc par la base et par l'exécution, et ne remplit ni le but des règlements, ni celui que l'auteur s'était

s'était proposé d'atteindre ; ce qui doit contribuer à engager désormais les pensionnaires à faire choix de figures où il y ait plus de choses à retracer.

Jeune Baigneuse (en marbre) par M. Jacquot.

L'étude en marbre d'une jeune Baigneuse par M. Jacquot a été substituée par lui à une même tête en plâtre. L'Académie ne peut que louer l'émulation de ce jeune pensionnaire, quoi qu'elle pense qu'un général il vaut mieux se tenir à la stricte exécution des règlements. La figure de M. Jacquot offre un joli choix de pose et de nature, l'académie a loué particulièrement l'exécution du torse et celle des draperies. La tête ne répond pas par son choix à la délicatesse des autres parties ; elle est moins agréable et paraît plus âgée que le torse. On ne saurait trop recommander à MM. les pensionnaires de donner toute leur soin à cette partie de leurs figures ; c'est dans la tête en effet que se peignent les sentiments qui déterminent l'action que l'on cherche à représenter. C'est la tête qui sert de module à la proportion générale, et en négliger l'étude sous ces deux rapports, c'est se priver d'un régulateur indispensable.

Pour Copie conforme :
Le Secrétaire perpétuel.

Quatremere de Quincy